

■ **Valency-Plaisante**, à Lausanne, opérations immobilières (FOSC du 14.10.2003, p. 13). Selon contrat de fusion du 5 mars 2004 et bilan au 1er octobre 2003, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 1'188'459.30) et le passif (CHF 326'000), soit un actif net de CHF 862'459.30, de la société Société immobilière La Trabandine E, à Lausanne. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où les actions de la société absorbante et de la société absorbée sont détenues par le même actionnaire.

Journal no 2785 du 16.03.2004
(02182748 / CH-550.0.109.500-2)